



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 5 mai 2020

Les Acteurs du logement d'insertion réclament un engagement fort de l'Etat

Les associations regroupées au sein des Acteurs du logement d'insertion (Fapil+Soliha+Unaf) jouent un rôle essentiel dans la lutte contre la précarité en permettant aux personnes les plus fragiles d'accéder à un logement et ainsi de sortir de solutions d'hébergement, voire de la rue.

La crise sanitaire, que nous vivons, devient une crise sociale et économique car les personnes déjà en difficulté se retrouvent dans une situation encore plus précaire.

Dans ce contexte, l'action des associations du logement d'insertion est précieuse : le logement est un droit, il est protecteur, il est l'élément indispensable à l'insertion.

Face à ces constats, les Acteurs du logement d'insertion demandent la mise en place d'un soutien spécifique pour permettre aux personnes de se maintenir dans leur logement et à aux associations de poursuivre leur mission. Les Acteurs du logement d'insertion formulent deux demandes.

1/ Aider les ménages à payer leur loyer et les charges/ les résidents à payer leur redevance

Face à une augmentation conséquente des impayés de loyers et de charges (entre +15 et +30% d'incidents de paiement), l'Etat, les collectivités territoriales et l'ensemble des intervenants du logement doivent renforcer les outils de sécurisation existants :

- les FSL en premier lieu ;
- les aides aux salariés ;
- les garanties et assurances multiples, dont VISALE.

Ils doivent aussi développer de nouveaux outils en renfort, comme un fonds national d'aide au paiement de la quittance.

Ces outils de sécurisation doivent prendre en compte l'ensemble du secteur du logement d'insertion.

2/ Soutenir les efforts des Acteurs du logement d'insertion

Si les Acteurs du logement d'insertion sont mobilisés auprès des personnes logées durant la crise, ils rencontrent des difficultés opérationnelles qui les obligent à proposer de nouvelles formes d'accompagnement et attendent que les pouvoirs publics et l'Etat tiennent leurs engagements.

• Les subventions en attente doivent être débloquées rapidement. L'Etat doit montrer l'exemple aux collectivités qui soutiennent les associations locales.

Les retards de versements de subventions sont, comme pour l'hébergement d'insertion et d'urgence, préjudiciables aux associations : ces retards, qui pèsent déjà sur leur trésorerie, menacent désormais un équilibre fragilisé (impayés, vacances, surcoûts divers). Faire peser les retards de paiement de subventions sur les prêts de trésorerie disponible n'est pas acceptable.

• **L'Etat doit s'engager clairement sur le maintien de ces subventions et l'affirmer auprès de chaque service territorial.**

Le maintien des subventions, notamment d'accompagnement social, est essentiel. Les équipes restent aux côtés des personnes accompagnées tout au long de cette période de confinement : par téléphone, avec des astreintes parfois même de nuit. Les Acteurs du logement d'insertion demandent que l'ensemble des subventions prévues soit versé aux associations. Tant l'intermédiation locative, l'accompagnement social que le travail des hôtes de pensions de famille sont concernés.

• **L'Etat doit mobiliser à plein les crédits d'AGLS 2020, pour soutenir le logement d'insertion.**

La mobilisation des crédits d'aide à la gestion locative sociale est toujours d'actualité. Or, chaque année, une part de cette subvention, est redéployée pour financer l'hébergement d'urgence. On peut craindre en cette période que cette enveloppe fasse l'objet de déploiements encore plus importants.

Le logement d'insertion prend sa pleine part de la politique du Logement d'Abord : elle a montré ses réussites et cela commence à porter ses fruits. La crise ne doit pas enrayer un mouvement de fond, qui permet à des milliers de personnes de quitter d'hébergement d'urgence, ou d'insertion, ou la rue !

A PROPOS

Devant la dégradation du contexte économique et social qui exacerbe les difficultés d'accès et de maintien des publics fragiles dans le logement, nos trois réseaux – la Fapil, la Fédération Soliha et l'Unafo – se sont regroupés en juin 2011 pour créer les Acteurs du Logement d'Insertion. La constitution de cette « maison commune » se fonde sur des valeurs partagées, au premier rang desquelles figure la solidarité par et dans l'habitat.

Les structures adhérentes de nos trois réseaux relèvent de l'économie sociale et solidaire et sont pilotées essentiellement par des acteurs de la société civile. Leur intervention a une utilité sociale forte. Elles s'engagent pour le droit au logement opposable et pour la recherche, avec les personnes concernées, de solutions au mal-logement.

<http://logementdinsertion.org>

CONTACTS

Fapil : Quentin Lauderau
quentin.lauderau@fapil.fr
06 75 94 23 57

Soliha : Naziha Nhari
n.nhari@soliha.fr
06 38 38 37 73

Unafo : Virginie Camelin
virginie.camelin@unafo.org
06 67 29 01 94